

MONTS D'ARDÈCHE

le journal du parc

N°05 - Automne 2008

JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE



dossier

Eco-habiter dans les Monts d'Ardèche



Rendez-vous

Samedis Découverte
Castagnades
Cinéma au village



Actualités

**Les nouveaux
élus du Parc**



Parc
naturel
régional
des Monts d'Ardèche

édito



Elu Président du PNR des Monts d'Ardèche en mai dernier, je suis conscient des responsabilités qui m'incombent et du défi que j'ai à relever pour poursuivre le travail de fond mené par la précédente équipe et son Président Henri Belleville.

De forts enjeux nous attendent et le Parc constitue un formidable outil pour y répondre : gestion de l'espace et développement durable des activités, patrimoines humain et naturel notamment sur la question de la biodiversité, enjeux de préservation des ressources naturelles ou encore urbanisme de qualité, thématique développée dans le dossier spécial de ce numéro. Le Parc doit informer et sensibiliser élus et habitants pour un habitat respectueux de l'architecture du territoire mais surtout peu consommateur d'énergie, d'espace et utilisant des matériaux sains. Il met ainsi un point d'orgue à préparer un avenir soutenable pour notre territoire et pour les générations futures.

Et pourtant, malgré le combat mené par les personnels, les citoyens et les élus, conduits par Maurice Weiss, Maire et Conseiller Général de St-Agrève, et Bernard Couedel, Président de la communauté de communes et de l'hôpital, la maternité de l'hôpital de St-Agrève vient d'être condamnée d'un trait de plume par l'Agence de l'Hospitalisation. Une difficulté de plus pour un territoire fragile que le Parc s'efforce de faire vivre au travers d'une politique d'accueil et de développement ambitieuse, aux côtés des communes, des communautés de communes et des populations concernées.

**Le Président du Parc
Franck BRECHON**

sommaire

P. 03 à 05

Actualités

P. 06

portraits

**Clotilde Rengade et Marion Lavabre
André-Noël Chayne**

P. 07 à 11

Dossier Eco-habiter dans les Monts d'Ardèche

P. 12

Rendez-vous Samedis Découverte Castagnades Cinéma au village

P. 13

L'éphéméride

Cahier P. I à II

supplément Life Plateau de Montselgues



**POUR RESTER
INFORMÉ**
www.parc-monts-ardeche.fr

LES COMMUNES DU PARC

Ailhon, Aizac, Ajoux, Albon, Antraigues-sur-Volane, Arcens, Asperjoc, Astet, Barnas, Beaumont, Beauvène, Borée, Borne, Burzet, Chalencon, Chanéac, Chassiers, Chazeaux, Chirols, Coux, Creysseilles, Cros de Gérand, Désaignes, Dompnac, Dornas, Dunière-sur-Eyrieux, Fabras, Faugères, Fons, Genestelle, Ghiras, Gourdon, Graviers, Intres, Issamoulenc, Joujac, Jaumac, Joannas, Joyeuse, Juvinas, La Rochette, La Souche, Labastide-sur-Bèze, Labègue, Laboule, Lachamp-Raphaël, Lachapelle-sous-Chanéac, Lachapelle-sous-Aubenas, Lalevade d'Ardèche, Largentière, Laurac en Vivarais, Laval d'Aurelle, Laviolle, Le Béage, Le Chambon, Le Roux, Lentillères, Les Assions, Les Nonières, Les Ollières sur Eyrieux, Les Sallèles, Loubaresse, Lys, Malare sur la Thines, Malbosq, Marclos les Eaux, Mayres, Mercuer, Meyras, Mèzilhar, Montpezat sous Bauzon, Montréal, Montselgues, Payzac, Péreyres, Planzoles, Pont de Labeume, Pourchères, Prades, Prantes, Prunet, Ribes, Rocher, Rodos, Rosières, Sablières, Sagnes et Goudoulet, Saint Andréol de Fourchades, Saint Andréol-de-Vals, Saint André Lachamp, Saint Basile, Saint Christol, Saint Cierge la Serre, Saint Cierge sous le Cheylard, Saint Cirgues de Prades, Saint Clément, Saint Etienne de Boulogne, Saint Etienne de Serre, Saint Genest de Bauzon, Saint Genest Lachamp, Saint Jean Chambre, Saint Jean Roure, Saint Joseph-des-Bancs, Saint Julien Boutières, Saint Julien du Gua, Saint Julien du Serre, Saint Laurent les Bains, Saint Martial, Saint Martin de Valamas, Saint Maurice en Chalencon, Saint Mélan, Saint Michel de Boulogne, Saint Michel de Chabrillanoux, Saint Pierre de Colombar, Saint Pierre Saint Jean, Saint Pierreville, Saint Priest, Saint Privat, Saint Prix, Saint Sauveur de Montagut, Saint Vincent de Durfort, Sainte Eulalie, Sainte Marguerite Lafigère, Silhar, Thueys, Ucel, Valgorge, Vals les Bains, Vernon, Vesseaux, Veyras, Vinezac.

LES SIX VILLES PORTE : Aubenas, Lamastre, Les Vans, Privas, Saint Agrève, Vernoux.

Journal du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Semestriel
Directeur de la publication : Franck BRECHON
Directeur de rédaction : Xavier BERNARD-SANS
Secrétariat de rédaction : Vanessa NICOD / Herveine REHAULT
Rédaction et relecture : Equipe du Parc
Conception, création et réalisation graphique : APIDEE
Crédit photos : PNR Monts d'Ardèche, M. Rissoan, P. Daniel, R. Bonin, A. Chayne, N. Dupieux
Impression : Imprimerie des 2 ponts - Eybens
ISSN : 1953 - 1370
Photo couverture : Maison bioclimatique de M^{me} BERNEX à Saint-Michel de Boulogne

Syndicat Mixte Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
La Prade B.P. 3 - 07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tél. 04 75 94 35 20 - Fax : 04 75 94 35 21
accueil@parc-monts-ardeche.fr



Imprimé sur papier produit à partir de fibres 100% recyclées (écolabel européen)
par une entreprise Imprim'Vert garantissant la gestion des déchets dangereux dans des filières agréées.

* actualités

Les nouveaux élus du Parc

Le 17 mai dernier, de nouveaux représentants ont été élus au bureau du Parc. 12 nouveaux délégués communaux sur 19 ont ainsi intégré le bureau, représentant toutes les zones géographiques du Parc.



Le bureau

Le nouveau Président du Parc, Franck Bréchon, a été élu par le Comité Syndical. Il est membre du bureau depuis 2001 et vice-président du Parc, chargé du budget et du patrimoine, depuis 2004. Ancien président de la communauté de communes de la Roche de Gourdon, il est actuellement maire de Saint-Etienne-de-Boulogne.

Franck Bréchon est aujourd'hui appuyé dans sa fonction par 6 vice-présidents :

- Eric Arnou, Conseiller régional, chargé du système d'information, de l'évaluation, de l'éducation au territoire, de la recherche et des relations avec le conseil scientifique ;
- Jean-Pierre Bardine, Maire de Jaujac, chargé de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des services ainsi que du tourisme et des sports de nature ;
- Luc Lacroix, Conseiller municipal à Aubenas, chargé notamment de l'urbanisme, de l'affichage publicitaire, des motorisés, des économies et de la diversification des énergies en lien avec l'habitat ;

- Marie-Françoise Lanoote, Maire adjointe à Privas, chargée des paysages, des patrimoines naturels, culturels et bâtis et des activités culturelles et artistiques ;

- Véronique Louis, Conseillère régionale, chargée des ressources humaines ;

- Jean-Paul Reine, Conseiller régional, chargé de l'agriculture, de la forêt et de la gestion de l'espace, de la marque Parc.

Dès cet automne, trois nouveaux vice-présidents viendront rejoindre l'exécutif, ce qui permettra de prendre en compte toutes les sensibilités présentes au comité syndical, pour que le Parc tienne son rôle d'outil au service de l'ensemble du territoire et de ses acteurs.



maison du parc, dernière ligne droite !

Engagés depuis octobre 2007, les travaux de la Maison du Parc sont en phase d'achèvement. Durant l'année 2008, plusieurs visites ont été organisées pour suivre l'évolution du chantier et échanger sur les enjeux de l'éco-construction et de l'habitat durable dans les Monts d'Ardèche. Le déménagement de l'équipe du Parc est prévu début 2009.

Suivez le chantier sur : www.maison-monts-ardeche.fr

Restauration de la serre de rochemure



En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, une souscription a été lancée pour restaurer la serre de Rochemure. Ce projet original fait appel au mécénat d'entreprises et à la participation des habitants. Plus d'informations auprès du Parc : **04 75 94 35 20**



* actualités



L'Ecole du Vent

La charte en révision

Une charte de Parc est valide 10 ans. L'heure est venue d'engager la réflexion qui aboutira à son renouvellement.



Cette révision doit permettre au Parc de valider, en 2011, la nouvelle Charte pour les 12 années suivantes. Les deux régions, Rhône-Alpes et Auvergne, ont délibéré en avril dernier sur le futur périmètre de révision de la prochaine charte de Parc. Côté ardéchois, notre Parc pourrait inclure les communes des enclaves actuelles autour du Cheylard, Mariac, Accons, St-Michel-d'Aurance, St-Julien-Labrousse, St-Barthélémy-le-Meil, Sanilhac et Tauriers ou encore Lablachère et Chambonas. Au nord, il pourrait comprendre les communes limitrophes notamment Vernoux-en-Vivarais, Saint-Apollinaire-de-Rias ou encore Nozières, Labatie-d'Andaure et Mars. A l'ouest, autour des sources de la Loire, avec les communes d'Usclades-et-Rieutord, Mazan-L'abbaye et St-Cirgues-en-Montagne. Enfin, le Parc pourrait s'étendre côté Haute-Loire aux communes situées autour du Mézenc.

Pour cela, nous prendrons appui sur les éléments de l'évaluation de notre précédente charte ainsi que sur le diagnostic de territoire réalisé avec les élus, nos partenaires et en lien avec les habitants du territoire.

Au cours des 2 années à venir, vous serez informés des avancées de nos travaux et associés à la réflexion lors des événements du Parc et de réunions sur la révision. Début 2009, un numéro spécial du journal du Parc sera dédié au projet de révision de notre Charte.

Très prochainement, ouverture d'un espace dédié à la révision de la charte sur : www.parc-monts-ardeche.fr

Deux nouveaux lieux à découvrir

Le secteur Mézenc-Gerbier accueille deux nouveaux lieux culturels et pédagogiques.

Inaugurée en septembre 2007, l'Ecole du Vent, située à St-Clément, consacre son exposition permanente au vent dans tous ses états et dans toutes ses utilisations. La question est abordée de façon ludique et la visite est accessible à toute la famille. L'Ecole du Vent est ouverte toute l'année.

Deuxième lieu qui devrait ouvrir ses portes avant fin 2008 à Chadeyrolles (Haute-Loire, à quelques kilomètres de St-Clément) : la maison du Fin Gras, viande bovine du Mézenc, qui présentera cette production AOC, son terroir et le savoir-faire des éleveurs.

Contacts :

> L'Ecole du vent : 04 75 30 41 01
ec-vent@inforoutes-ardeche.fr

> Association Fin Gras du Mézenc : 04 71 59 59 86
yannick@aoc-fin-gras-du-mezenc.com

"Parcs en résidences", quand l'accueil se cultive...

Les projets des collectifs artistiques de "Parcs en résidences" ont été présentés à la Ferme de Bourlatier les 3, 4 et 5 septembre.



Le carnet de voyage de Clotilde Rengade et Marion Lafavre

"Parcs en résidences" est le fruit d'une coopération entre cinq Parcs du Massif Central sur la question de l'accueil et de l'intégration de nouveaux habitants et de nouvelles activités, cruciale pour leur développement. Les trois journées de restitution des projets ont été l'occasion de partager, au cours de conférences et d'ateliers, les enseignements et les ouvertures des projets de coopération entre territoires, plus particulièrement ceux faisant intervenir des artistes. Des artistes très présents lors de cette rencontre à Bourlatier pour présenter les créations issues de leurs résidences dans chacun des Parcs et témoigner de leur travail de terrain au plus près des habitants, libérant la parole et l'imaginaire. Les actes de ces journées seront disponibles sur demande auprès du Parc, ou téléchargeables sur le site, d'ici la fin de l'année.

Le parc des monts d'Ardèche une terre à clics

En avril 2007, la candidature du Parc était retenue par la Région Rhône Alpes dans le cadre du dispositif "Terre à Clics".

L'objectif de ce dispositif vise à favoriser l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de manière transversale afin de faire émerger de nouveaux services et de nouvelles pratiques. Ainsi, le Parc a pu concrétiser 3 projets innovants faisant appel aux TIC : un extranet destiné aux élus du Parc, un site internet pour tous ceux qui ont des projets d'installation ou de création d'activités sur le territoire, un portail internet de l'éducation au territoire.

Ces 3 projets seront bientôt en ligne et vous pourrez les découvrir depuis le site du Parc : www.parc-monts-ardeche.fr

Pour chacun d'entre eux, le Parc sera récompensé d'une souris d'or de la Région Rhône Alpes.

* actualités

"Maintenir et accueillir les actifs" : le Parc s'engage

Depuis 2002, le Parc et le Syndicat Mixte de la Montagne ardéchoise, portent le programme européen Leader+ en faveur du développement des territoires ruraux.

En sept ans, 2 452 940 € ont été investis, 250 opérations réalisées et 115 maîtres d'ouvrages, 30 partenaires et 146 communes engagés. Les bases de la politique de maintien et d'accueil d'actifs sur le territoire sont désormais solides. Pour plus d'efficacité, cette dynamique doit s'inscrire dans la durée comme l'a bien mesuré Christian Moyersoen, Président du programme Leader+. Le Parc a donc sollicité de nouveaux financements Leader pour 2007-2013 : ce sont ainsi 1 850 000 € qui lui ont été accordés, en juin dernier, pour les six années à venir.

Plus d'infos dans le prochain Journal du Parc !



Nouvelle étape de la Route des paysages

Une nouvelle aire d'interprétation vient d'être installée sur la "Route des Paysages" (D 122 puis D 378) reliant le Col de l'Escrinet au Mont Gerbier de Jonc.



Aire de La Paille

C'est à La Paille, non loin de l'auberge du même nom, entre les communes de Saint-Joseph-des-Bancs et de Saint-Julien-du-Gua, que l'artiste plasticien Christophe Gonnet a créé une plate-forme en bois de châtaignier qui "évoque, par ses multiples courbes, les divers éléments qui caractérisent le paysage : lignes d'horizons, lacets de la route...". Espace accueillant en contrebas de la route, il invite à se (re)poser, s'immerger dans le paysage. Cette aire permet également de repérer quelques points remarquables : Rocher de Gourdon, Tanargue, plaine albenassienne, ou encore d'apprendre, par la voix d'un promeneur solitaire imaginaire, ce qui fait la particularité de l'élevage ici.

Restauration de la calade du Malpas

Le Parc des Monts d'Ardèche a mené, entre fin juin et mi-juillet, une opération expérimentale de restauration, selon les techniques traditionnelles, d'une partie de la "voie romaine", sur les communes de Genestelle et de St-Joseph-des-Bancs.

Située sur un itinéraire fort apprécié par les randonneurs, la calade (portion pavée du chemin) était menacée de disparition du fait du débordage, du passage d'engins lourds, du comblement des conduites d'eau en pierre. Il était donc urgent d'agir ! Cette opération a été réalisée avec le concours d'une trentaine de bénévoles internationaux de l'association Concordia, de Christian Camus, animateur spécialisé du Conservatoire des terrasses, et l'appui financier du Conseil Général de l'Ardèche. Nous vous invitons donc à venir découvrir ce patrimoine restauré.



guide du gérant de groupement forestier

Parmi la diversité des forêts du Parc, on compte une cinquantaine de groupements forestiers. Représentant 6 000 ha, les règles de gestion administrative y sont particulières. La mise à disposition d'un guide s'avérerait nécessaire permettant de contribuer à la vie de ces groupements. En lien avec ses partenaires (Centre Régional de la Propriété Forestière, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt...), le Parc poursuit son action pour la bonne gestion des forêts. Pour en savoir plus : www.parc-monts-ardeche.fr

La mémoire des habitants du parc exposée

Deux ethnologues sont allés recueillir la parole d'habitants du Parc, témoignant que les Monts d'Ardèche ont été et restent une terre d'accueil. Une exposition itinérante croise ces fragments de mémoire avec l'histoire sociale du territoire et invite chaque habitant, en apportant son propre témoignage, à faire partie de cette histoire collective.

* portraits



La marque parc se développe...

Le 27 mai dernier, le nouveau Bureau syndical du Parc a validé l'attribution de la marque Parc à :

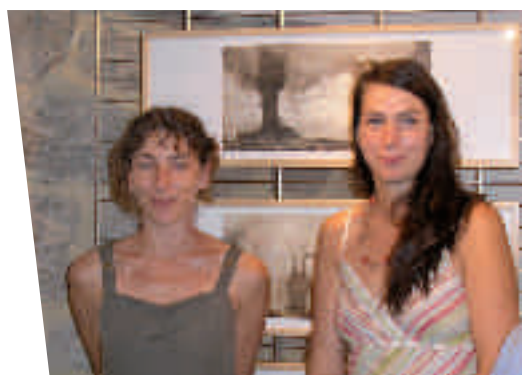
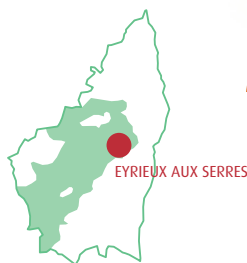
- 5 associations ou structures proposant des randonnées accompagnées :
Chemin Faisant, Mézenc Pulsions, La Fage, Ardèche Rando et les Intraterrestres.

- 6 hôtels restaurants :
Hostellerie J.F. Chanéac (Sagnes-et-Goudoulet),
Le Tanargue (Valgorge),
Le Chêne Vert (Rocher),
Le Bez (Borne),
Les Marronniers (Theuys)
et l'Hôtel du Nord (Ste-Eulalie).

- 1 producteur de miel :
Julien Picard (St-Vincent-de-Durfort).

- 1 producteur de produits transformés châtaigne :
Frédéric Janin (Burzet).

Clotilde Rengade et Marion Lavabre, pour un carnet de voyage à 4 mains



Marion Lavabre et Clotilde Rengade

Clotilde Rengade et Marion Lavabre, toutes les deux artistes, se sont rencontrées à l'occasion de la biennale du Carnet de voyage de Clermont-Ferrand.

L'occasion s'est présentée pour elles de travailler ensemble lors de l'appel à projets lancé auprès d'artistes dans le cadre de "Parcs en résidences" : partir en résidence de plusieurs semaines dans un parc naturel régional, vivre comme un nouvel arrivant aux côtés de la population locale, et proposer une œuvre artistique qui témoigne de l'expérience, interpelle et fait réagir.

Clotilde, illustratrice, et Marion, photographe, ont ainsi associé leurs talents pour concevoir et réaliser le carnet de leur voyage dans l'une des communautés de communes du Parc des Monts d'Ardèche : Eyrieux aux Serres, au cœur des Boutières. Leur lieu de résidence : le temple du Fival aménagé en espace culturel et animé par une association locale qui propose des spectacles de tous genres.

La résidence a pris la forme d'une immersion totale dans le quotidien, l'environnement, la culture, les événements locaux. Des ateliers de photographie avec Marion, de fabrication de papier et de dessin avec Clotilde, des interventions à l'école et à la maison de retraite ont animé l'hiver et le printemps. Puis est venu le temps des restitutions : tableaux et carnets de voyage ont été exposés au Musée du Vivarais Protestant à Pranles, à la Bibliothèque de St-Sauveur-de-Montagut et enfin au Temple du Fival. Prochaine exposition du Carnet de voyage : en octobre à La Maison de l'Image à Aubenas.

André-Noël Chayne, accompagnateur "marqué"

André-Noël Chayne, passionné de sports de nature et professionnel dans différentes disciplines sportives, a fondé il y a 20 ans Les Intraterrestres (basés à Aubenas).

Originaire de la vallée de la Besorgues, il emmène tout type de public à la rencontre de sites naturels pour y pratiquer le canyonisme, l'escalade, la Via Ferrata et la spéléologie... Soucieux de faire évoluer sa pratique sportive, de mieux transmettre et sensibiliser sa clientèle à la fragilité des milieux traversés, il s'est engagé récemment dans une démarche pour obtenir la marque "Accueil du Parc".



André-Noël Chayne

Cette marque permet de traduire l'engagement d'un professionnel vis-à-vis d'enjeux forts tels que l'attachement au territoire, la dimension humaine de la prestation et le respect de l'environnement. Cette année, 4 autres structures professionnelles du territoire, proposant des sorties accompagnées depuis plusieurs années (notamment en randonnée) et attachées aux valeurs de la marque, bénéficient également de la marque "Accueil du Parc" : Ardèche randonnée (Vals), La Fage (Montselgues), Mézenc Pulsions (Les Etables) et Chemin Faisant (Beaumont).

Lien Parc :
www.decouverte-monts-ardeche.fr
(chaque structure dispose également de son site internet).

*spécial
Life

Life Montselgues : des agriculteurs engagés pour la biodiversité



MONTSELGUES

Dans le cadre du programme LIFE "Plateau de Montselgues", les éleveurs mènent une expérience originale de gestion des landes. Depuis peu, ils se sont engagés dans des mesures agro-environnementales visant à favoriser des pratiques exemplaires favorables à la biodiversité. Nature et agriculture seraient-elles intimement liées ? Quelques éléments de réponse en compagnie de ces agriculteurs soucieux de préserver leur environnement.

Une agriculture aux fonctions multiples

L'agriculture permet de produire des denrées alimentaires, c'est sa vocation première. Mais ce n'est pas tout. Elle fournit quantité de services et de produits : entretien des paysages et du cadre de vie, prévention des inondations, préservation du patrimoine culturel rural, ou encore protection de la biodiversité. Les brebis qui pâturent sur le plateau de Montselgues pro-

duisent de la viande (les agneaux). Elles entretiennent aussi le paysage en maintenant des mosaïques de landes colorées faisant le bonheur des randonneurs. Elles favorisent la vie d'une multitude d'insectes et limitent les risques d'incendie en contenant la broussaille. Ainsi, elles produisent des "valeurs non marchandes", tout aussi précieuses que leur raison première. Sur le plateau de Montselgues, comme le plus souvent dans les Monts d'Ardèche, les éleveurs pratiquent une agriculture multifonctionnelle, au service du territoire.



Pâturage dans les landes

Des pratiques favorables à la biodiversité

Certains milieux naturels sont intimement liés et dépendants des pratiques agricoles ou pastorales. C'est le cas des landes concernées par le programme LIFE. Si ces milieux ne sont pas entretenus par le pâturage, ils se ferment : callune, genêt et bruyère occupent tout l'espace, suivis par les arbustes. A terme les landes évolueraient vers des fourrés uniformes et impénétrables. Tout le cortège d'espèces animales et végétales qu'on y rencontre habituellement disparaîtrait alors. On mesure ici l'enjeu majeur du maintien de l'agriculture sur le plateau pour la conservation de cette biodiversité.

Un besoin d'accompagnement

L'expérimentation menée sur le plateau de Montselgues vise à déterminer les actions les plus favorables à la biodiversité des landes, notamment celles qui permettent de maintenir des mosaïques : des milieux où se côtoient différents types de landes, plus ou moins ouvertes. Dans un contexte où la broussaille n'est pas bien vue des éleveurs car synonyme de déprise et d'abandon des terres, où l'on serait tenté de vouloir "faire propre", une journée sur le terrain a été organisée ce printemps avec des chercheurs spécialistes de ces questions. L'objectif était notamment d'échanger entre chercheurs et éleveurs sur l'intérêt de conserver quelques broussailles sur leur pâture. Non seulement elles concourent à la mosaïque et apportent une touche de biodiversité, mais elles fournissent aussi une ressource alimentaire intéressante complémentaire à l'herbe. Accepter la présence de genêts et d'arbustes et reconnaître leur rôle positif pour les animaux au pâturage comme pour l'environnement nécessite une révolution des esprits là où l'herbe constitue la référence indétrônable. Dépasser les doutes, tester, innover, démontrer : tels sont les objectifs des expérimentations en cours.



Lande en mosaïque

Landes, tourbières et chauves-souris

Ce programme LIFE est doté d'un budget de 465 000 € sur 4 ans (d'octobre 2005 à décembre 2009) destiné à assurer la préservation durable des landes, des tourbières et des chauves-souris du site Natura 2000 du "Plateau de Montselgues".

L'actualité du programme LIFE sur :
www.life-montselgues.eu

*spécial Life



Reconnaissance des plantes prairiales

Premières mesures agro-environnementales

Depuis ce printemps, 8 agriculteurs du plateau se sont engagés dans des mesures agro-environnementales : des contrats à travers lesquels ils s'engagent, sur une période de 5 ans et en contrepartie d'une compensation financière de l'Europe et de l'Etat, à respecter des pratiques favorables à l'environnement et à la biodiversité. Cette action a été possible grâce à l'implication de la Communauté de communes, de la Chambre d'agriculture et du Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, et parce que le plateau de Montselgues fait partie du réseau Natura 2000, condition indispensable. Parmi les 5 mesures proposées sur le plateau, celle concernant les prairies naturelles de fauche est particulièrement originale : les agriculteurs s'engagent à mettre en œuvre des pratiques permettant le maintien d'au moins 4 espèces de plantes parmi une liste de 23 présentes sur les prairies du plateau. Un engagement de résultats donc, et non seulement de moyens. Une journée a été spécialement organisée sur le terrain ce printemps pour initier les agriculteurs à la reconnaissance de ces plantes.

En chiffre

8 exploitations ont contractualisé, soit plus de la moitié des éleveurs du plateau de Montselgues. 350 hectares sont engagés, soit 30% des surfaces déclarées à la PAC (Politique Agricole Commune) sur le site Natura 2000, dont 58 hectares en "prairies naturelles de fauche". Au total, 309 315 € sont alloués au territoire pour 5 ans, soit en moyenne 7 733 € par exploitation et par an.



Fauçage des prairies

Des nouvelles des chauves-souris

Dans le précédent Journal du Parc, nous vous indiquions que les travaux de mise en sécurité des anciennes mines de Sainte-Marguerite-Lafigère devaient démarrer ce printemps. Ils ont été reportés. Les deux services de l'Etat (le service chargé de l'Environnement et celui chargé des Mines) ne sont en effet pas parvenus à s'entendre sur les modalités de fermeture proposées par les partenaires du programme, qui permettaient pourtant d'assurer la sécurité du public tout en préservant l'accès du milieu souterrain aux chauves-souris. Le rapprochement en cours de ces services pourrait faciliter une position commune des services de l'Etat et permettre rapidement de valider le programme des travaux dans le cadre d'une opération que tous souhaitent exemplaire.

* dossier

Eco-Habiter dans les Monts d'Ardèche

Héritiers d'une histoire riche, les villages et hameaux des Monts d'Ardèche témoignent d'une adaptation intelligente aux contraintes de la pente et du climat. Ils constituent un patrimoine architectural exceptionnel et un cadre de vie à préserver. Aujourd'hui, des transformations fortes touchent notre environnement quotidien. Pour assurer durablement l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles activités, le Parc intervient pour favoriser un urbanisme responsable, développer des pratiques innovantes en matière d'habitat et promouvoir des savoir-faire respectueux de l'environnement.

Habiter le Parc autrement

Habiter dans les Monts d'Ardèche, c'est participer, chacun à son niveau, à la préservation et à la valorisation des paysages et d'un environnement de qualité. Face aux enjeux actuels de développement, des démarches innovantes en matière d'architecture et d'urbanisme peuvent permettre "d'éco-habiter" et de "co-habiter".

La maîtrise de l'urbanisme, un enjeu prioritaire

A l'heure où la ville "s'invite" à la campagne, les Monts d'Ardèche connaissent de fortes mutations. Le développement de l'habitat individuel diffus est souvent en rupture avec les patrimoines bâtis traditionnels et inadapté au paysage. Il conduit trop souvent à la disparition des espaces agricoles les plus productifs et fragilise la biodiversité. Le développement urbain doit faire face à la raréfaction des ressources naturelles (eau, énergie, etc.). L'utilisation des énergies renouvelables dans l'habitat (secteur le plus consommateur d'énergie après le transport) est une nécessité. Une réflexion de plus en plus grande doit être menée face à l'étalement des réseaux (transport, électricité, assainissement, télécommunications...) coûteux pour les collectivités et les habitants.

Enfin, pour des communes confrontées à une pression foncière croissante ou, au contraire, à des enjeux de maintien de population et de services, le développement d'une offre en logements de qualité est un enjeu fort.



Face à ces constats, le Parc doit jouer un rôle essentiel en matière de conseil. Les communes peuvent être accompagnées dans l'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou carte communale) et dans la réalisation d'étude d'urbanisme pour favoriser un habitat de qualité dans un environnement préservé. Pour les habitants, des permanences gratuites de conseil en architecture sont proposées et des cahiers de recommandations architecturales du Parc sont à disposition dans chaque commune.

Pour construire durablement les patrimoines de demain, il s'agit bien aujourd'hui de s'inspirer de la richesse des Monts d'Ardèche pour trouver de nouvelles formes urbaines et "éco-habiter" ensemble.



Création d'extensions respectant
la construction d'origine

* dossier



témoignage

Pierre Manent,
Maire de la commune
de Vinezac, témoigne...
"Lorsque la municipalité a lancé
le projet d'aménagement,
le Parc a proposé
de mener une étude
d'urbanisme pour réfléchir, avec
la commune et les habitants,
au développement du village.
La démarche d'éco-quartier
est apparue progressivement
comme une évidence.
Aujourd'hui,
l'étude est terminée
et un concours d'architectes
sera lancé prochainement.
Il permettra d'affiner ce programme
que nous souhaitons exemplaire
par son approche sociale
et environnementale".

Urbanisme et qualité de vie : du dessin au dessin...

Bien réfléchir avant d'agir ! Depuis sa création, le Parc propose aux communes une aide pour réaliser des études d'urbanisme permettant de traduire les enjeux du développement durable à l'échelle locale : assurer une diversité dans l'occupation de l'espace, faciliter l'intégration des populations, valoriser les patrimoines, économiser et valoriser les ressources, garantir la santé publique et favoriser les approches intercommunales et le débat public. Quelques exemples illustrent ces partenariats :

- A Payzac, une étude paysagère a permis aux élus de la commune et aux habitants de mieux connaître leurs paysages et d'étudier les meilleures solutions pour le développement futur de la commune. La création de nouveaux hameaux a été retenue comme une des solutions pour limiter la consommation de l'espace, assurer l'intégration environnementale et architecturale des constructions et favoriser le lien social entre les habitants.

- A Marcols-les-Eaux et Saint-Joseph des-Bancs, dans une démarche de qualité environnementale, des études architecturales ont été lancées pour l'extension du village et la création de logements et de bâtiments d'activités.

- A Désaignes, une étude paysagère a permis d'accompagner les études préalables à l'implantation d'une scierie.

- A Saint-Etienne-de-Boulogne, un projet de zone d'activités économiques bénéficie également d'une étude afin d'assurer une meilleure intégration des bâtiments et des espaces extérieurs dans le paysage. Ces démarches se développent sur l'ensemble du Parc pour proposer d'habiter autrement en respectant notre environnement.

Eco-habiter, ou comment mieux vivre ensemble ?

Accompagnée par le CAUE de l'Ardèche et le Parc, la commune de Vinezac s'est engagée dans la réalisation ambitieuse et exemplaire d'un quartier où "co-habiter" rime avec "éco-habiter"...

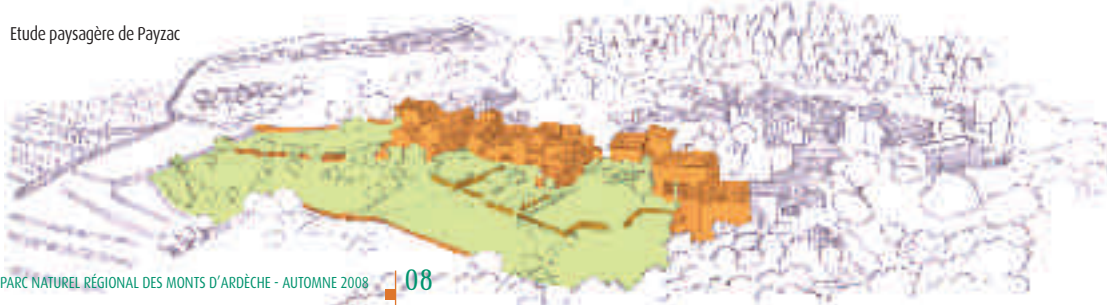
Dans le prolongement du vieux bourg, l'aménagement du quartier du Chalendas devrait apporter une vie plus dense, plus riche au cœur du village. Pour cela, la municipalité a choisi de développer la mixité sociale et a opté pour une haute qualité environnementale des bâtiments. Composé de 27 logements (du T2 au T5, de l'étage au rez-de-jardin, du plain-pied au duplex, à louer ou à acheter), le futur quartier pourra accueillir une population mixte permettant de répondre à l'ensemble des besoins de la commune. La municipalité souhaite également permettre l'extension de la maison de retraite et l'installation de nouveaux commerces.

Projet d'aménagement
du quartier du Chalendas



Répondant aux enjeux environnementaux, le projet prévoit notamment la construction de bâtiments économes en énergie, la mise en place d'une chaudière bois collective, de panneaux solaires, d'un système de récupération d'eaux de pluie...

Etude paysagère de Payzac



* dossier



Architecture d'aujourd'hui... patrimoine de demain

Respect du patrimoine bâti traditionnel et création du patrimoine de demain, ainsi pourraient se résumer les enjeux actuels en matière d'architecture et de paysage au cœur des Monts d'Ardèche...

Des rénovations de qualité



Dans un projet de rénovation, l'orientation et la composition originelle de la maison doivent faire l'objet d'une analyse préalable. Quelques règles simples permettent de restaurer des murs ou de créer des ouvertures en respectant les techniques traditionnelles. L'utilisation des enduits à la chaux donne de la valeur aux bâtiments et assure un bon

confort au quotidien en laissant "respirer" les murs. Des approches innovantes permettent de répondre aux modes de vie actuels en conciliant patrimoine bâti ancien et extension contemporaine, économie d'énergie et création architecturale.

Nouveaux enjeux, nouvelles constructions

Pour construire dans les Monts d'Ardèche, il n'existe bien évidemment pas un "plan type". Mais quelques principes de base doivent être au cœur de chaque projet. Il s'agit tout d'abord d'éviter les constructions non traditionnelles, comme les maisons de type montagnard (chalet) ou méditerranéen (villa provençale). Pour cela, observer le patrimoine traditionnel existant peut servir utilement un projet de construction : implantation sur le terrain (économie de l'espace), orientation par rapport à la course du soleil (économie d'énergie), adaptation à la pente (économie de terrassements), simplicité des volumes (économie générale du projet), couleurs adaptées (intégration du projet et mise en valeur du bâtiment), etc. Tenir compte de ces éléments, c'est à la fois respecter son

environnement et proposer des solutions plus innovantes dans une logique de développement durable. La création architecturale trouve toute sa place pour répondre à ces enjeux et participer à la création du patrimoine de demain.

Favoriser la biodiversité

Dans et autour de chaque maison, il est possible, par des actions simples, de participer à la préservation de la biodiversité. Une simple anfractuosité dans un vieux mur, une avancée de toiture, des combles ou un grenier peuvent permettre à certains animaux, notamment aux oiseaux et aux chauves-souris, d'y élire domicile. Dans ce cas, le traitement des bois aux insecticides doit, autant que possible, être limité. Au jardin, si les clôtures doivent jouer leur rôle de séparation, elles peuvent aussi laisser passer les petits animaux, favorisant ainsi la biodiversité. Il est également important de privilégier les haies de clôtures composées d'essences locales diversifiées et de préserver les murs en pierres sèches, refuges appréciés de nombreux animaux.

Exemples de clôtures favorisant la biodiversité



Plus de renseignements (voir carnet d'adresses). Cahiers techniques disponibles sur demande auprès du Parc.

Les étapes clés d'une construction

- Acheter un nouveau logement : c'est choisir entre restauration ou construction neuve.
- Choisir son lieu d'habitation : c'est réfléchir à ses besoins et trouver le site le mieux adapté à son projet en tenant compte des spécificités du territoire.
- Définir les grandes lignes de son budget : c'est penser aux coûts d'acquisition, de conception, de construction (travaux mais aussi raccordement aux réseaux, taxes diverses,...)
- Concrétiser son projet : c'est définir un programme précis, analyser ses modes de vie et les transcrire sur un plan.
- Respecter le lieu d'implantation de sa maison : c'est personnaliser son projet en croisant ses propres envies (approche "traditionnelle" ou contemporaine) avec les enjeux du site choisi : prise en compte des spécificités architecturales locales, adaptation à la pente, implantation de la construction et gestion économe des accès, orientation par rapport à l'ensoleillement, réflexion sur les économies d'énergie, respect de la végétation existante, etc.

* dossier



quel isolant choisir ?

Un isolant doit être performant en hiver et en été et ne pas avoir d'impact négatif sur l'environnement et la santé.

Malgré leur faible coût, les isolants bon marché ne répondent pas à l'ensemble de ces critères. Les laines végétales peuvent être une bonne alternative.

comment choisir un logement peu énergivore ?

Depuis juillet 2007, toute visite de logement doit être accompagnée du Diagnostic de Performance Energétique (DPE), qui informe du niveau de consommation et de dépense en énergie ainsi que des émissions de gaz à effet de serre.

quelle énergie est la moins chère ?

C'est celle qu'on ne consomme pas, avec par exemple une bonne isolation, de l'électroménager économe et des éco-gestes au quotidien.

Plus d'information :
Pôlenergie
(voir Carnet d'adresses)

Eco-agir, éco-construire

"L'éco-construction" est un concept dans l'air du temps, de nombreux acteurs et entreprises s'en préoccupent et se positionnent. Le Grenelle de l'environnement est aussi passé par là... il est temps pour tous d'éco-agir !

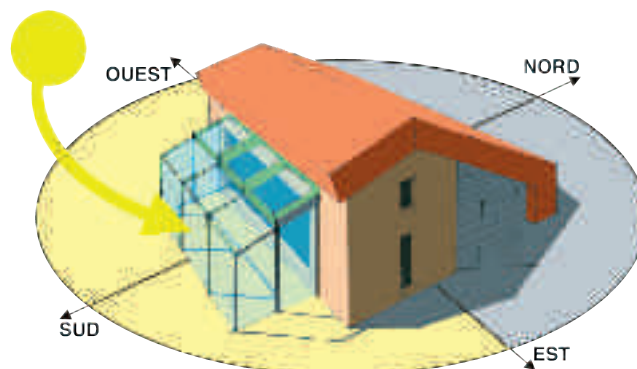
Pourquoi une démarche environnementale dans la construction ?

Le secteur du bâtiment consomme à lui seul 50% des ressources naturelles, 16% de l'eau. Il produit et génère 50% des déchets et 25% des émissions de CO₂. L'éco-construction ou construction durable est une solution qui permet de diminuer, au bénéfice de tous, "l'empreinte écologique" des bâtiments et ce en croisant trois approches : l'approche écologique, qui vise à réduire l'impact des bâtiments sur l'environnement naturel, l'approche économique, qui optimise le coût global d'un bâtiment dans sa construction mais aussi son fonctionnement, et enfin l'approche sociologique, qui vise à améliorer le confort des usagers tout en préservant leur santé.

La recherche de qualité environnementale dans l'acte de construire représente donc un formidable défi d'adaptation pour notre société et une réelle opportunité de développement pour notre territoire. L'un des plus grands enjeux étant la rénovation du bâti.

Eco-rénover : pensons économies d'énergie

La consommation énergétique ne cesse de croître dans le résidentiel comme dans le tertiaire. Il devient urgent d'agir sur les bâtiments qui consomment aujourd'hui 43% de l'énergie en France. La loi issue du Grenelle de l'environnement prévoit une réduction des consommations d'énergie d'au moins 38% d'ici 2020 pour les bâtiments existants.



Orientation d'une maison par rapport au soleil

En 2035, les vieux bâtiments construits avant 1970 représenteront 30% du parc immobilier mais 80% des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Dans la lutte contre les changements climatiques, l'énergie consommée dans l'habitat est un enjeu majeur, notamment en Ardèche où 65% des logements ont été construits avant 1970. Le Parc se penche donc avec intérêt sur la question. Une première campagne pour les économies d'énergie dans l'habitat a débuté cette année en ciblant les logements communaux en partenariat avec le Pays d'Ardèche Méridionale, le CAL07, Pôlenergie et la CAPEB.

Une Habitation Légère de Loisirs expérimentale éco-conçue

Le Parc, en partenariat avec l'Ecole supérieure d'architecture de St-Etienne, mène un projet de conception d'une Habitation Légère de Loisirs (HLL) en bois de châtaignier, intégrée dans la pente. L'objectif est d'offrir une alternative aux modèles standards, souvent inadaptés au territoire en termes de volumes et d'intégration paysagère. Cette HLL devra être éco-conçue, c'est-à-dire dotée de technologies lui permettant de respecter au mieux l'environnement et l'écologie dans les étapes de sa construction, dans son fonctionnement et lors de sa déconstruction. Elle cherche à s'intégrer le plus respectueusement possible à la pente, en utilisant des ressources naturelles et locales, particulièrement le bois de châtaignier en petites sections, ainsi que les savoir-faire traditionnels liés.

Le projet "Wood box", élaboré par les étudiants Jérôme Glairoux et Lucas Jollivet, est bien approprié au territoire, en termes de style (la cabane en lauze), d'intégration paysagère, d'adaptabilité technique et de principes constructifs et, a priori, de coûts de réalisation.



* dossier



Intégration d'une maison dans la pente (schéma en coupe)

Développer la filière éco-construction

Face aux enjeux liés à l'éco-construction, un nouveau marché émerge et doit se structurer.

Au sein du Parc, des entreprises se sont positionnées sur ce créneau mais elles sont atomisées et difficiles à identifier car il n'existe pas de réelle filière organisée. Par ailleurs, la main d'œuvre manque. Le cadre réglementaire est également peu adapté au développement de l'éco-construction, mais plutôt centré sur les performances énergétiques.

Du côté de la demande, l'intérêt pour l'éco-construction est fort mais les passages à l'acte limités, notamment du fait des prix de 10 à 20% supérieurs à la normale. Pourtant, à long terme, le calcul est largement intéressant mais le public dispose encore de trop peu d'informations fiables sur les comparatifs de coût global sur la durée de vie d'un bâtiment. Le contexte est donc favorable au développement de l'éco-construction autant pour les entreprises existantes que pour les nouvelles, notamment sur l'important marché de la réhabilitation.

Le Parc et ses partenaires (Chambre de Métiers, CAPEB, Polénergie, Fibois...) accompagnent cette filière et agissent pour stimuler l'offre et consolider la demande : journées thématiques pour les élus, visites de bâtiments exemplaires, sensibilisation et assistance des maîtres d'ouvrage publics.

D'autres actions sont prévues : guide de l'éco-construction dans le Parc, argumentaires sur les coûts, annuaire des entreprises, formation des élus.

Afin de structurer l'offre, le Parc est un bon outil pour sensibiliser et former les artisans, pour des actions tests sur des bâtiments publics ainsi que pour expérimenter des groupements d'entreprises.

Les entreprises peuvent se développer et s'installer sur le marché de l'éco-construction ou l'éco-réhabilitation. Des potentiels existent autant dans le bois-construction (ossature bois) que dans les travaux d'isolation et de finition, dans la maintenance d'équipements solaires ou encore dans la spécialisation de l'activité des architectes... De nouveaux métiers apparaissent ou restent à créer (conseil aux maîtres d'ouvrage), des formes de coopératives sont à imaginer (groupements d'entreprises, SCOP...). Le Parc s'est engagé dans la création d'activités car cette filière éco-construction en devenir est une réelle chance pour notre territoire de créer de nouvelles richesses et de nouveaux emplois.



carnet d'adresses

■ Pour les particuliers

DDE - Direction
Départementale de
l'Équipement de l'Ardèche
2 place des Mobiles
BP 613 - 07006 Privas cedex
Tél : 04 75 65 50 00
dde-ardèche@equipement.gouv.fr

CAUE - Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement de l'Ardèche
6 cours du palais
BP 101 - 07001 Privas cedex
Tél : 04 75 64 36 00
caue-07@wanadoo.fr

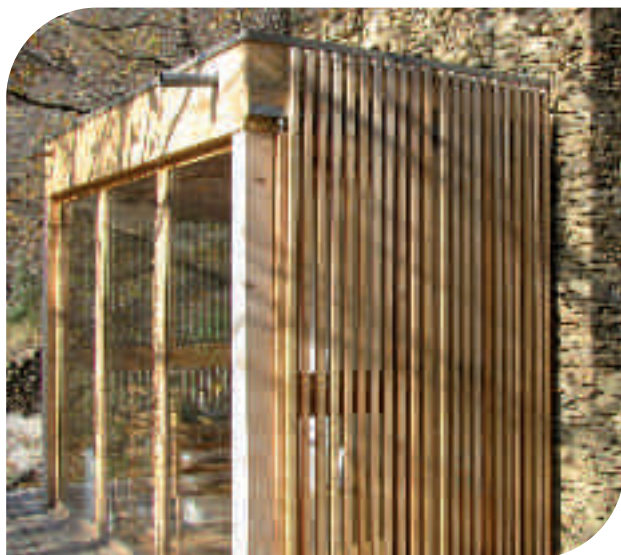
Polénergie - Espace Info Énergie
de l'Ardèche
39 rue Jean Mermoz
07200 Aubenas
Tél : 04 75 35 59 65
info@polenergie.org

FRAPNA - Fédération
Rhône-Alpes de Protection
de la Nature, section Ardèche
Le Village - 07200
Saint-Étienne-de-Fontbellon
Tél : 04 75 93 41 45
frapna-ardèche@frapna.org

■ Pour les entreprises

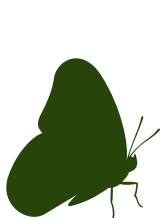
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
de l'Ardèche
5 rue de l'Isle - BP 81
07302 Tournon
Tél : 04 75 07 54 00
cm07.sde@inforoutes-
ardèche.fr

CAPEB Ardèche
20 rue du 14 juillet
07302 Tournon
cedex
Tél : 04 75 07 54 45
capeb-ardèche
@udsama.com



De gauche à droite : laine de chanvre, laine de bois et ouate de cellulose

* rendez-vous



Les Samedis Découverte du Parc : nouvelle saison !

Chaque année, les Samedis Découverte font peau neuve. A chaque saison sa formule.

les Samedis Découverte

Après avoir illustré la richesse patrimoniale des Monts d'Ardèche, les Samedis Découverte s'intéresseront cette saison à la nouvelle charte du Parc ! Le premier samedi de chaque mois, une thématique nouvelle sera abordée. Au programme : visite de site en compagnie d'un acteur du territoire, présentation des actions réalisées par le Parc, état des lieux et atelier de recueils d'idées, de questionnements, de projets... qui contribueront à construire la nouvelle charte des Monts d'Ardèche.

Un nouveau programme réalisé tout spécialement à l'attention des habitants des Monts d'Ardèche pour que vous participiez activement à l'élaboration du nouveau projet de territoire, prévu jusqu'en 2025 !



Castagnades : l'édition 2008 est lancée

De mi-octobre à mi-novembre, les neuf Castagnades proposent, pour cette édition 2008, un fil rouge cousu d'art !

Au sein de chacune de 9 fêtes et à l'occasion de 3 cafés-concerts, des artistes vont se produire avec talent et générosité sur les scènes improvisées des Castagnades. Ils ont été nombreux à répondre à l'appel lancé, par le Parc, aux auteurs, interprètes et compositeurs. Douze propositions parmi la soixantaine reçue ont été retenues, c'est dire si le choix a été difficile ! Le résultat : une programmation éclectique, riche de la diversité des univers dans lesquels elle va nous entraîner.

Pour les gourmands, le concours de recettes amateurs, organisé depuis plusieurs années par la Confrérie de la châtaigne d'Ardèche lors de quelques Castagnades, s'étend aux neuf fêtes. Qu'elles soient traditionnelles ou audacieuses, toutes les propositions seront goûtées par un jury gourmet et l'on sentira le parfum du fruit de l'arbre à pain, de cuisine en cuisine...

Dates et programmes complets sur :
www.castagnades.fr

cinéma au village

Alors que les Rencontres des cinémas d'Europe s'apprentent à vivre leur 10^{ème} anniversaire du 17 au 23 novembre à Aubenas, la programmation dans les villages du Parc débute le 21 octobre et s'échelonne jusqu'à la fin novembre. Retrouvez tous les films par dates et par communes dans l'éphéméride.

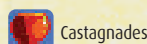
Plus d'informations à venir
sur www.parc-monts-ardeche.fr
et www.maisonimage.eu.





éphéméride *du parc*

2008 - 2009



octobre

* 21 > Cinéma au village

"Yvette, bon dieu" et "1, 2, 3 Léon !"

St-Etienne de Boulogne

04 75 94 35 20

* 23 > Cinéma au village

"Yvette, bon dieu" - Marcols-les-Eaux

04 75 94 35 20

* 24 > Cinéma au village

"Yvette, bon dieu" - Les Nonières

04 75 94 35 20

* 25 > Cinéma au village

"Profils paysans, l'approche" - Saint-Martial

04 75 94 35 20

* 25 et 26 > Fête de la châtaigne du Pays d'Antraigues

Antraigues

04 75 38 74 37

* 25 et 26 > Salon gourmand et artisanal

Joyeuse

04 75 89 80 92

* 26 > Trésors d'automne

Chalencon - 04 75 58 39 30

* 27 > Cinéma au village

"Profils paysans, le quotidien" -

Cros-de-Géorand - 04 75 94 35 20

* 28 > Cinéma au village

"Profils paysans, le quotidien" et "1, 2, 3 Léon !"

Valgorge - 04 75 94 35 20

* 29 > Cinéma au village

"Profils paysans, l'approche" et "1, 2, 3 Léon !"

Sablières - 04 75 94 35 20

* 31 > Cinéma au village

"Yvette, bon dieu" - Sagnes-et-Goudoulet

04 75 94 35 20

novembre

* 2 > La Castagnade des Crouvelus

Saint-André Lachamp - 04 75 39 50 90

* 2 > Couleur châtaignes

Gluiras - 04 75 66 74 32

* 5 > Cinéma au village

"Yvette, bon dieu" et "1, 2, 3 Léon !"

Ailhon - 04 75 94 35 20

* 8 > Castagnade de Vessex

Vessex - 04 75 93 40 15

* 8 > Patrimoine contes et châtaignes

Le Roux - 04 75 38 89 78

* 9 > La Reboule

Issamoulenc - 04 75 66 85 68

* 9 > Cinéma au village

"Les demoiselles de Rochefort"

St-Martin-de-Valamas - 04 75 94 35 20

* 25 > Cinéma au village

"Yvette, bon dieu" - Mercuer

04 75 94 35 20

* 26 > Cinéma au village

"Les demoiselles de Rochefort" et "1, 2, 3 Léon !"

Ribes - 04 75 94 35 20

décembre

* 6 > Samedi Découverte

Renseignements - 04 75 94 35 20

janvier

* 10 > Samedi Découverte

Renseignements - 04 75 94 35 20

février

* 7 > Samedi Découverte

Renseignements - 04 75 94 35 20

mars

* 7 > Samedi Découverte

Renseignements - 04 75 94 35 20

avril

* 4 > Samedi Découverte

Renseignements - 04 75 94 35 20

rubrik a parc



Dans vos assiettes

Les pommes des Monts d'Ardèche



L'automne venu, vous ne pourrez résister au plaisir de croquer les pommes des Monts d'Ardèche... Crues, cuites, en compotes, en jus ou en tartes, les variétés locales de pommes sauront séduire les plus gourmands par leurs multiples saveurs. Alors faites preuve d'imagination dans vos menus et régalez-vous !

Quelques variétés : particulièrement sucrées :

Carcavelle, Coustau, Double Rose, Rose Douce, Rouge de Paul ; légèrement acidulées : Béraud, Cabassou, Rose Vive, Rouge de Fer, Verdalet ; très fermes à la cuisson : Béraud, Rouge de fer, Verdalet.

Renseignements : Association L'œil Dormant - 04 75 35 91 90



Toponymie

"Ces noms qui savent des choses que nous ne savons plus" Tanargue & "Taranis Arga"

Avec l'Aigoual et le Mont Lozère, je forme la troisième citadelle des Cévennes faisant face à la méditerranée, culminant à 1511 mètres entre les vallées de la Beaume, du Lignon et de la Borne : je suis le Tanargue.

Mais d'où vient mon nom et celui de "Taranis Arga" donné au sentier de découverte familiale que j'accueille sur mes flancs ? "Cévennes" proviendrait du grec "Kemmenos" qui signifie "montagnes arrondies", ces vieilles montagnes ayant en effet été érodées par les violentes pluies lors des épisodes cévenoles. Ces précipitations records marquent les lieux au point d'être à l'origine de mon nom : "taran" en gallois et vieux breton, "torann" en vieil irlandais, désignent tous deux "Taranis/Taranus", le dieu celte du tonnerre et de la foudre. Quant au suffixe "argue", l'origine est sans doute multiple : s'il signifie "montagne" en occitan, "anicum" désigne les domaines agricoles et les nombreux pâturages d'altitude qui existaient sur mes pentes... l'estive du sommet Méjan en constitue d'ailleurs le dernier témoignage.



Le chiffre

50 kWh : c'est la consommation annuelle maximale pour obtenir le label de la région Rhône-Alpes "logement basse consommation".
La consommation moyenne des logements en Ardèche est de 260 kWh par an.



La Prade
BP 3 - 07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tél. 04 75 94 35 20
www.parc-monts-ardeche.fr
accueil@parc-monts-ardeche.fr



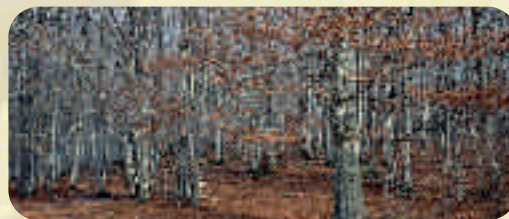
Eco-gestes

- Composer une haie de différentes espèces adaptées au climat augmente la biodiversité de mon jardin.
- Régler mon chauffe-eau pour que la température de mon eau se situe autour de 55°C. En deçà, il y a un risque sanitaire et au-delà, gaspillage d'énergie.
- Fermer les volets ou les stores les journées d'été garde la maison fraîche. Fermer les volets ou les stores les nuits d'hiver conserve la chaleur accumulée pendant la journée !
- Choisir des peintures sans solvant, c'est respirer un air sain dans ma maison.
- Installer un régulateur et un programmeur sur mon système de chauffage permet de chauffer ma maison à 20°C et mes chambres à 17°C lorsque je suis chez moi et de diminuer les températures pendant mon absence.



Quizz nature

L'automne, ou quand la nature s'assoupit



1. Pourquoi les feuilles des arbres changent-elles de couleur à l'automne ?

Réponse : A l'approche de l'automne, la chlorophylle verte contenue en abondance dans les feuilles pour la photosynthèse se dégrade, laissant alors apparaître les autres pigments jusqu'alors masqués : les caroténoïdes jaunes, oranges et bruns, et les anthocyanes rouges et pourpres.

2. Combien d'espèces de champignons existe-t-il dans le monde ?

A. 10 000 - B. 30 000 - C. 70 000

Réponse : environ 70 000 sont connues, mais selon les chercheurs il en existerait 1 000 000

3. Parmi ces petits mammifères vivant dans les Monts d'Ardèche, quels sont ceux qui se préparent à hiberner ?

A. Les chauves-souris - B. L'écureuil
C. La marmotte - D. Le hrisson

Réponse : toutes, sauf l'écureuil. En cas de grand froid, il peut cependant rester à l'abri dans son nid plusieurs jours sans se nourrir.

Rhône-Alpes Région ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche